

**Université du Québec à Montréal
Département de Science politique**

Session Hiver 2013

PLAN DE COURS

POL 4253-50

La politique et le pouvoir économique au Québec (Hiver 2013)

Horaire : vendredis de 9h30 à Midi 30 du 11 janvier au 19 avril 2013

Enseignant : Michel SARRA-BOURNET

Courriel : sarra-bournet.michel@uqam.ca

Site du cours : www.moodle.uqam.ca

Bureau : A-3610, Hubert-Aquin

Disponibilité : Les vendredis de Midi 45 à 13h45

1. DESCRIPTION DU COURS

« L'organisation et l'évolution du pouvoir économique. Le cheminement des forces économiques québécoises au sein de la fédération canadienne. La nature et l'incidence des politiques économiques et industrielles sur le secteur privé. Les sociétés d'État et l'évolution de leur mission. La dynamique du «modèle» québécois au sein de la fédération canadienne et dans le monde. L'impact de la mondialisation sur différentes dimensions sociales et économiques (emploi, exclusion, etc.). » (Annuaire de l'UQAM).

2. OBJECTIFS DU COURS

À la fin du cours, tout(e)s les étudiant(e)s devraient être en mesure d'identifier les principaux acteurs et de comprendre les principales forces à l'œuvre dans le domaine économique dans le Québec contemporain.

3. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Elle sera composée, en proportion variable dans chaque cours, de lectures obligatoires, d'une présentation du professeur assistée de supports visuels, de discussions avec la classe sur les lectures et d'extraits de documentaires.

4. ÉVALUATION PROPOSÉE

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date
Examen d'intra	30	22 février
Travail de session	35	5 avril
Examen final	35	19 avril

5. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION PROPOSÉES

A. Examen d'intra

Objectifs : Évaluer la capacité de l'étudiant(e) à mettre en relation des faits et des personnages marquant dans le temps.

Démarche : Examen à livre fermé (sans notes), en classe, le 22 février. Questions à réponse courte et questions à choix multiples (QCM) sur la matière du cours d'introduction et des thèmes 1 à 4. Seul un dictionnaire sera permis.

Évaluation : 30 % de la note totale.

B. Travaux de session

Objectifs : Évaluer la compréhension, la capacité de synthèse et l'esprit critique de l'étudiant(e) à la lecture d'un livre.

Démarche : Compte rendu de 10 pages (2 500 à 3 000 mots) d'un livre dans la section « Ouvrages spécialisés » de la bibliographie (à l'exception de certains titres) ou d'un autre approuvé par le professeur au plus tard le 15 février. Travaux à remettre en classe au plus tard le 5 avril en plus d'une copie électronique en format Word envoyée au professeur par courriel.

Évaluation : 35 % de la note totale. (2 points soustraits par jour de retard)

Voir les parties A et H du Guide méthodologique :

<http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/centre-paulo-freire/425-appendices-guide-de-methodologie.html>

C. Examen final

Objectifs : Évaluer la capacité de l'étudiant(e) d'intégrer les connaissances acquises durant la deuxième partie cours (thèmes 5 à 10) sur le phénomène des relations entre le politique et l'économique au Québec.

Démarche : Une liste de sujets à étudier sera distribuée en classe le 12 avril. Quatre questions à développement vous seront posées à l'examen du 19 avril. Vous aurez à répondre à deux questions au choix. Seul un dictionnaire sera permis.

Évaluation : 35 % de la note totale.

6. OUVRAGE OBLIGATOIRE

Vous devez vous procurer l'ouvrages suivant, disponibles à la COOP-UQAM :

Recueil de textes, *POL4253-30 Politique et pouvoir économique au Québec (Hiver 2013)* par Michel Sarra-Bournet

7. CALENDRIER

Cours	Date	Activité	Lectures
1	11 janvier	Présentation du plan de cours et introduction	Manifestes pour un Québec lucide/solidaire
2	18 janvier	Thème 1 : <i>L'évolution de l'économie</i>	Alain-G. Gagnon et Mary-Beth Montcalm
3	25 janvier	Thème 2 : <i>L'évolution des entreprises</i>	Roger Charbonneau
4	1 ^{er} février	Thème 3 : <i>L'évolution de la pensée économique</i>	Michel Sarra-Bournet
5	8 février	Thème 4 : <i>La Révolution tranquille</i>	Pierre Fortin
6	15 février	Thème 5 : <i>Le rôle de l'État</i> Thème 6 : <i>Les sociétés d'État</i> Faire approuver votre choix de livre	K. McRoberts et D. Postgate Pierre Fournier
7	22 février	Examen d'intra	
8	1 ^{er} mars	Semaine de lecture	
9	8 mars	Thème 7 : <i>Le modèle québécois : Québec Inc. et la concertation</i>	Yves Bélanger
10	15 mars	Thème 8 : <i>Politique et syndicats</i>	Jacques Boucher
11	22 mars	Thème 9 : <i>Politique et patronat</i>	François Moreau
12	29 mars	Congé	
13	5 avril	Thème 10 : <i>Fédéralisme, libre-échange et mondialisation</i> Remise des travaux	Bernard Landry
14	12 avril	Thème 11 : <i>L'avenir du modèle québécois</i> Distribution des questions d'études	Jean-François Lisée
15	19 avril	Examen final	

8. REMISE DES TRAVAUX

Les travaux qui ne sont pas remis en classe pourront être déposés au département de science politique au plus tard le jour même de la date prévue avant 16h30*. Tout retard sera pénalisé de 2 points par jour de calendrier. Attention : un travail déposé après cette heure est réputé avoir été déposé le lendemain (ou le lundi suivant s'il a été déposé après 16h30 le vendredi).

* Si des circonstances indépendantes de votre volonté vous empêchent de remettre un travail ou de vous présenter à un examen, vous devrez en prouver la justification.

9. PLAGIAT

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les « Infractions de nature académique ». Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relativement aux actes de plagiat, autoplagiat, fraude, copiage, tricherie,

falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, tous les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à l'adresse suivante: <http://www.instances.uqam.ca/reglements> . Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu une page Web sur le plagiat à l'adresse suivante: www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/. Vous trouverez sur ce site de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca

10. BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages de base

Si vous n'avez pas fait vos études au Canada, il vous est recommandé de vous familiariser très tôt avec les notions historiques et politiques de base en lisant **un** des ouvrages suivants :

Bernard, André, *Les institutions politiques au Québec et au Canada*, Montréal, Boréal, 1995, 123 p.

Hamelin, Jean, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1997, 130 p.

Lacoursière, Jacques, *Une histoire du Québec*, Sillery, Septentrion, 2002, 193 p.

Ceux et celles qui voudraient pousser plus loin leur étude de l'histoire du Canada depuis 1867 pourront lire les ouvrages suivants :

Dickinson, John A. et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, 4e édition, Sillery, Qc, Septentrion, 2009, 464 p.

B. Ouvrages généraux

Balthazar, Louis et Alfred O. Hero Jr., *Le Québec dans l'espace américain*, Montréal, Québec Amérique, 1999, 374 p.

Behiels, Michael, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus Neo-nationalism in Quebec, 1945-1960*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

Bélanger, Gérard, *Croissance du secteur public et fédéralisme*, Montréal, Agence d'Arc, 1988, 361 p.

Bélanger, Yves *et al.* *La Révolution tranquille : 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal, VLB éditeur, 2000, 316 p.

Bernard, Louis, *Réflexions sur l'art de se gouverner*, Montréal, Québec Amérique, 1987, 132 p.

Bourque, Gilles, *L'État capitaliste et la question nationale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1977, 384 p.

Canet, Raphael, *Nationalismes et société au Québec*, Montréal, Athéna, 2003, 232 p.

Daigle, Gérard et Guy Rocher (dir.), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, 811 p.

Dauphin, Roma, *Économie du Québec : une économie à la remorque de ses groupes*, Laval, Beauchemin, 1994, 288 p.

Gagnon, Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, tome 1, Montréal, Québec Amérique, 1994, 509 p.

Gagnon, Alain-G. (dir.), *Québec : État et société*, tome 2, Montréal, Québec Amérique, 1994, 588 p.

Gagnon, Alain-G. et Mary-Beth Montcalm, *Québec, au-delà de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB 1992, 334 p.

Gagnon, Mona-Josée, *Le syndicalisme, état des lieux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1994, 140 p.

Guindon, Hubert, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990, 233 p.

Lamonde, Yvan, et Claude Corbo (dir.), *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 576 p.

Linteau, *Le "retard" du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Montréal, Boréal Express, 1971, 127 p.

McCallum, David, *Unequal beginnings: agriculture and economic development in Quebec and Ontario until 1870*, Toronto, University of Toronto Press, 1980, 159 p.

Latouche, Daniel, *Le manuel de la parole. Manifestes québécois. T. 1: 1760 à 1899. - T.2: 1900 à 1959.- T. 3. 1960-1976*, Montréal, Boréal Express, 1977-, 3 volumes.

Lemieux, Vincent (dir.), *Les institutions québécoises, leur rôle, leur avenir*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 330 p.

Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal, 1989, 2 volumes.

Linteau, Paul-André, *Brève histoire de Montréal*, Montréal, Boréal, 1992, 165 p.

McRoberts, Kenneth et Dale Postgate, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal, 1985 350 p.

Ministère d'État au Développement économique du Québec, *Bâtir le Québec : Énoncé de politique économique. Synthèse, orientations et actions*, Québec, Éditeur officiel, 1979, 186 p.

Ministère d'État au Développement économique du Québec, *Le Virage technologique : bâtir le Québec phase 2 : programme d'action économique : 1982-1986*, Québec, Éditeur officiel, 1982, 248 p.

Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Québec-Amérique, 1978, 381 p.

Naylor, Robin T., *The history of Canadian Business: 1867-1914*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006, 376 p.

Parizeau, Jacques, *La souveraineté du Québec*, Montréal, Michel Brûlé, 2009, 254 p.

Rouillard, Jacques, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, 335 p.

Roy, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec au XIXe et au XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

Ryerson, Stanley B., *Capitalisme et confédération. Aux sources du conflit Canada / Québec*, Montréal, Parti Pris, 1978, 363 p.

Tellier, Luc-Normand (dir., pour l'Association des économistes québécois), *Économie et indépendance*, Montréal, Quinze, 1977, 335 p.

Tremblay, Diane-Gabrielle et Vincent Van Schendel, *Économie du Québec : régions, acteurs, enjeux*, Montréal, Télé-université, 2004, 887 p.

C. Ouvrages spécialisés

Arbour, Pierre, *Quebec inc. et la tentation du dirigisme*, Montréal, L'étincelle, 1994, 165 p.

Bélanger, Yves, *Québec inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998, 202 p.

Bélanger, Paul R., Michel Grant et Benoît Lévesque, *La modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 320 p.

Bouchard, Roméo, *Y a-t-il un avenir pour les régions?*, Québec, Écosociété, 2006, 224 p.

Bourque, Gilles L., *Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, 248 p.

Brunelle, Dorval, *La désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1978, 225 p.

- Brunelle, Dorval et Christian Deblock, *Le libre-échange par défaut*, Montréal, VLB, 1988, 302 p.
- Cameron, Duncan et François Houle, *Le Canada et la nouvelle division internationale du travail*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1985, 287 p.
- Comeau, Yvan *et al.*, *Emploi, économie sociale, développement local*, Québec, PUQ, 2001, 302 p.
- Dubuc, Alain, *Éloge de la richesse*, Montréal, Éditions voix parallèles, 2006, 335 p.
- Dubuc, Pierre, *Pour une gauche à gauche*, Montréal, Les Éditions du Renouveau québécois, 2011, 205 p.
- Dufour, Ghislain, *Pour le meilleur et pour le pire : trente ans de relations patronales-gouvernementales au Québec (1969-1998)*, Montréal, Éditions Les Malins, 2009, 229 p.
- Dupuis, Jean-Pierre (dir.), *Le modèle québécois de développement économique*, Montréal, Presses Inter Universitaires, 1995, 183 p.
- Fournier, Pierre, *Le patronat québécois au pouvoir*, Ville LaSalle, Québec, Hurtubise, 1979, 308 p.
- Fraser, Matthew, *Quebec inc, Les Québécois prennent d'assaut le monde des affaires*, Montréal, Éditions de l'homme, 1987, 306 p.
- Godbout, Luc, *Agir maintenant pour le Québec de demain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 253 p.
- Hamel, Pierre et Bernard Jouve, *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal, PUM, 2006, 142 p.
- Jalbert, Lizette et Laurent Lepage, *Néo-conservatisme et restructuration de l'État*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986, 270 p.
- Landry, Bernard, *Commerce sans frontière. Le sens du libre-échange*, Montréal, Québec Amérique, 1987, 189 p.
- Lanoue, Roger et Taïeb Hafsi, *Société d'État? Pourquoi pas?* Presses de l'Université du Québec, 2010, 194 p.
- Lauzon, Léo-Paul, *Contes et comptes du prof Lauzon. Le néolibéralisme dénoncé*, Outremont, Lanctôt, 2001, 244 p.
- Lisée, Jean-François, *Pour une gauche efficace*, Montréal, Boréal, 2008, 276 p.

Mercier, Jean, *Les Québécois, entre l'État et l'entreprise*, Montréal, L'Hexagone, 1988, 205 p.

Migué, Jean-Luc, *Étatisme et déclin du Québec, bilan de la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions Varia, 1999, 246 p.

Pelletier, Mario, *La Machine à milliards, l'histoire de la Caisse de dépôt et de placement du Québec*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 330 p.

Rouillard, Christian *et al.*, *La réingénierie de l'État. Vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 181 p.

Rouillard, Jacques, *L'expérience syndicale : ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*, Montréal, VLB, 2008, 385 p.

Rouzier, Ralph, *La caisse de dépôt et placement du Québec : portrait d'une institution d'intérêt général, 1965-2000*, Paris, Harmattan, 2008, 214 p.

Toulouse, Jean-Marie, *L'entrepreneurship au Québec*, Montréal, HEC/Fides, 1979, 139 p.

Tremblay, Diane-Gabrielle et David Rolland (dir.), *La nouvelle économie : où? quoi? comment?* Québec, Presses de l'Université du Québec 2003, 215 p.

Venne, Michel (dir.), *Justice, démocratie et prospérité -- L'avenir du modèle québécois*, Montréal, Québec-Amérique, 2003, 255 p.

Michel Sarra-Bournet, le 14 décembre 2012

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.